

COMMUNE DE
VIGNEULLES LES HATTONCHÂTEL

Procès-Verbal des délibérations du Conseil Municipal
du 18 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Vigneulles les Hattonchâtel étant assemblé en session ordinaire après convocation légale, sous la présidence de M. Jean Claude ZINGERLE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 19 décembre 2023 que la convocation avait été faite le 12 décembre 2023 que le nombre de membres en exercice est de 19

Etaient présents : Jean Claude ZINGERLE, Angèle BALOSSO, Laure BLANPIED, Christian CRATZ, Mathilde THIERY, Christophe LEBLAN, Agnès BRONNER, Michel DEGOUTIN, Philippe ROSENBERGER, Tony VIGNOLA, Michel THOMAS Marie-Christine HELLIN, Gilles ROUGIREL, David PETIT Lysiane DEGOUTIN, Alex NICOLAS
Absents : Agnès THIEBAUT (Proc à C. CRATZ), Catherine KETTERER (Proc à A. NICOLAS), Chantal NOISETTE

Il a été procédé, conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Mme BALOSSO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

0) Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Abstention de Christian CRATZ et de Mathilde THIERY absente à cette réunion

1) Intercommunalité

Le Maire informe :

- La CODECOM adhère au programme « autoconsommation collective », des panneaux photovoltaïques sont envisagés sur les toitures des écoles et autres bâtiments d'Apremont la Forêt, Géville et Vigneulles.
- Les premières consultations ont eu lieu concernant la rénovation de la salle polyvalente
- Le PLUI, toujours en cours, est actuellement en attente du diagnostic complet

2) Location de chasse

Le Maire expose au Conseil Municipal que Mr JEANNIN Alain le sollicite pour le renouvellement du bail de chasse comprenant le lot 1 nord au tarif de 45 € l'hectare et par Mr BERGOT Jean pour le renouvellement du bail de chasse comprenant le lot 1 sud, parcelles 87 à 128 au tarif de 24 € l'hectare.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte :

- de renouveler le bail de chasse à Mr JEANNIN Alain, comprenant le lot 1 nord au tarif de 45 € l'hectare
- de renouveler le bail de chasse à Mr BERGOT Jean, comprenant le lot 1 sud au tarif de 24 € l'hectare
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

3) Modification règlement de location des salles communales

Le Maire expose au Conseil Municipal que des ajustements sont à apporter concernant le règlement de location des salles communales.

Il propose que les associations extérieures proposant divers spectacles bénéficient de la mise à disposition gratuite des salles.

Par ailleurs suite à la dernière délibération fixant des tarifs à la journée, le Maire propose au Conseil Municipal que la location pour les anniversaires d'enfants en après-midi jusque-là gratuite, soit désormais facturée.

Pour terminer, la Maire demande à ce que tout occupant de salle reparte impérativement avec ses sacs poubelles.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte :

- La gratuité pour les associations extérieures proposant des spectacles
- La facturation pour la location des salles en après-midi
- L'enlèvement obligatoire des sacs poubelles
- Autorise le Maire à Signer tout document relatif à cette affaire

Adopté à l'unanimité

4) Gardiennage des églises

Le Maire, vu la circulaire préfectorale fixant le plafond annuel pour le gardiennage des églises, propose au Conseil Municipal de fixer l'indemnité du gardien des églises pour l'année 2024.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer l'indemnité du gardien des églises comme suit :

Eglise de Billy, Creuë, Hattonchâtel, Hattonville, Saint-Benoit, Viéville et Vigneulles : 852 €

Adopté à l'unanimité

5) Renouvellement bail communal

Le Maire expose au Conseil Municipal que Mme LESCAILLE Valérie a actuellement un bail avec la Commune pour les terrains :

ZB 16	lieudit Rue légère	d'une surface de 1 ha 20 a 50 ca
A 908	lieudit Claire Chênes	d'une surface de 1 ha 20 a 00 ca
ZA 8	lieudit Chauffour	d'une surface de 32 a

Ce bail arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte de relouer ces terrains à Valérie LESCAILLE pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} Janvier 2024
- Fixe le tarif à $4 \times 18.98 \times 1.0830 = 82.22$ €/l'hectare
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire

Adopté à l'unanimité

6) Renouvellement convention d'occupation

Le Maire expose au Conseil Municipal que la grange de Creuë est louée à M. Patrick VILLAIN et que la convention est arrivée à échéance au 31/05/2023.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Décide de renouveler la convention de location de la grange à M. VILLAIN Patrick au prix de 160 € / mois révisable annuellement à compter du 1er juin 2023 pour une durée de 3 ans.
- Autorise le Maire à signer la convention d'occupation

Adopté à l'unanimité

7) Antenne TDF

Le Maire propose au Conseil Municipal un projet d'implantation d'une antenne TDF sur la parcelle communale 136 ZL 7.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte de louer cette parcelle à TDF pour un loyer de 3000 euros/an
- Accepte d'ajouter 1000 euros de plus par opérateur supplémentaire
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Abstention de Christian CRATZ

8) Prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Vu le code général de la fonction publique et, notamment, les articles L.4, L.712-1, L.712-13, L.713-2 et L.714-4 ;

Vu le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents,

Le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer la prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte d'instaurer la prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle.

Adopté à l'unanimité

9) Achat matériel CLSH

Le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le matériel de camping du centre de loisirs, devenu vétuste, pour la somme de 3758.66 € avec une demande de subvention CAF à hauteur de 50%.

Après délibération, le conseil municipal accepte de renouveler le matériel de camping du centre de loisirs pour la somme de 3758.66 € avec la demande de subvention Caf de 50% et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

10) Remplacement délégué SIELL

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Mme LECLERE Hélène, il convient de la remplacer en tant que délégué au SIELL.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de nommer Mr ROSENBERGER Philippe en tant que délégué au SIELL en remplacement de Mme LECLERE Hélène et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

11) Décision budgétaire modificative

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
042	+ 380 €	
023	- 380 €	

INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

040	+ 380 €
021	- 380 €

Adopté à l'unanimité

12) Questions diverses

- Le Maire informe que la cérémonie des Vœux aura lieu le 19 janvier 2024 à 19h00.
- Le contrat espaces verts est à renouveler à compter du 1^{er} mars 2024, un appel d'offres sera lancé.
- Philippe ROSENBERGER expose la problématique de la chaussée fortement dégradée dans sur l'axe principal à Viéville sous les Côtes.
- Angèle BALOSSO informe qu'un calendrier des manifestations 2024 est en cours de réalisations et demande de ce fait que toutes les dates lui soient communiquées, elle informe également de la date du repas des aînés prévu le 10 mars 2024.
- Gilles ROUGIREL a été interpellé par un administré concernant le container du cimetière de Vigneulles dans lequel toutes sortes de déchets y sont déversés, il demande à ce que le tri des déchets soit mis en place dans tous les villages comme c'est le cas à Creuë. Il indique également que des vols de pots de fleurs se produisent régulièrement.
- Michel DEGOUTIN demande à quelle date est prévue la distribution des affouages : début d'année
- Alex NICOLAS demande où en est la refonte du site internet et de l'application mobil : en cours
- Michel THOMAS demande la possibilité de faire une estimation des travaux de voirie pour le chemin des Fossés.